



ENGAGÉ·E·S POUR

Seine Saint Denis

LE DÉPARTEMENT

*S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.*

## UN·E APPRENTI·E ARCHIVISTE ICONOGRAPHE F/H

### Présentation de la direction

Les Archives départementales ont pour missions la collecte, la conservation, le traitement, la description, la communication au public et la valorisation des fonds d'archives constitués dans le ressort du Département quels qu'en soient l'âge, la provenance (publique ou privée) et le support matériel (papier, photographies, affiches, cartes et plans, documents audiovisuels, numériques et électroniques...). Elles garantissent l'accès des citoyens aux documents produits par ces services, pour leur valeur de preuve et leur intérêt historique.

### Raison d'être du poste

**Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.**

### Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Assurer le traitement d'un fonds d'archives de photographies argentiques versé par la Direction de la Communication du Département couvrant la période 1974-2000 ;
- Effectuer son classement, de produire un inventaire respectant la norme ISAD (G) ;
- Assurer les actions de conservation préventive nécessaires ;
- Réaliser les démarches utiles à la cession des droits pour la diffusion des œuvres sur le portail de valorisation de la Direction.

### Profil recherché

Niveau d'études : Master spécialité archives ou documentation audiovisuelle

Compétences requises :

- Connaître les principes de la conservation préventive des collections iconographiques
- Connaître la réglementation en matière de propriété intellectuelle et le droit à l'image

### Informations complémentaires et atouts rh

**Le contrat d'apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

### Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation